

## BioSenic signe un nouvel accord de souscription pour un maximum de 1,2 M€ en obligations convertibles

**Mont-Saint-Guibert, Belgique, le 8 décembre 2024 à 18h00 CEST – [BIOSENIC](#) Euronext Bruxelles et Paris : BIOS), société spécialisée en essais cliniques dans les maladies auto-immunes et inflammatoires graves et la thérapie cellulaire, et sa filiale Medsenic SAS, annonce aujourd'hui qu'elle a signé un nouvel accord de souscription pour un montant maximum de 1,2 million d'euros d'obligations convertibles ("OC"), arrangé par ABO Securities par l'intermédiaire de son entité affiliée Global Tech Opportunities 15 ("GTO 15").**

GTO 15 s'est engagé à souscrire jusqu'à 1,2 million d'euros d'obligations convertibles (sous réserve de certaines conditions préalables énoncées dans la facilité de crédit pour obligations convertibles). Les OC seront émises et souscrites en quatre tranches au maximum. Une première tranche de 30 OC d'un montant total en principal de 300.000 euros sera souscrite (et le paiement instruit) par GTO 15 aujourd'hui. L'émission et la souscription des trois tranches restantes, chacune d'un montant principal de 300 000 euros, peuvent être demandées à la seule discrétion de BioSenic sur une période de six mois à compter de la date de signature de l'accord de souscription, sous réserve que les conditions habituelles soient remplies (y compris (i) la possibilité de coter immédiatement toute nouvelle action résultant de la conversion des OC et (ii) en ce qui concerne uniquement la quatrième et dernière tranche, que la valeur quotidienne moyenne des actions de la société sur les 20 derniers jours de bourse - réduite de 10 % des valeurs aberrantes - soit supérieure à 15 000 euros). Plus précisément, BioSenic aura le droit d'exiger de l'investisseur - sans son consentement, mais sous réserve que certaines conditions préalables soient remplies - qu'il souscrive à la deuxième tranche le 26 janvier 2024 et, par la suite, après une période de récupération d'au moins 20 jours de Bourse ouverts suivant la date de clôture de la tranche précédente. GTO 15 a le droit de demander l'émission d'une seule tranche.

Les OC, libellées à 10 000 euros chacune, prendront la forme d'obligations nominatives, subordonnées et non garanties. Les OC ne porteront pas de coupon et auront une date d'échéance de cinq ans après l'émission, qui peut être prolongée d'un an au maximum si la conversion automatique des OC à la date d'échéance fait que GTO 15 détient plus de 24,9 % des actions avec droit de vote de la société. Les OC sont convertibles en actions ordinaires de BioSenic. Le prix de conversion sera égal à 95 % du VWAP (Volume-Weighted Average Price, Prix moyen pondéré en fonction du volume) quotidien le plus bas des actions ordinaires de BioSenic, observé pendant la période de tarification de dix jours de bourse consécutifs expirant le jour de bourse précédant immédiatement la date de la demande de conversion du détenteur d'OC, étant entendu que tout jour de bourse où le détenteur d'OC participe à plus de 25 % du volume quotidien de transactions sera exclu de la période de tarification de dix jours.

Le produit du financement contribuera essentiellement à poursuivre le développement clinique de l'actif principal de BioSenic, son produit ATO, dans le traitement de la maladie chronique du greffon contre l'hôte (cGvHD). BioSenic est maintenant entrée dans la phase finale de sa réorganisation, suite à la fusion inversée de Bone Therapeutics SA avec Medsenic SAS en octobre 2022. Des efforts sont toujours en cours pour évaluer précisément les opportunités offertes par certaines des réalisations passées de la société concernant sa plateforme de réparation cellulaire et son programme sur l'arthrose.

**Le professeur François Rieger, PhD, Président-directeur général et Président du conseil d'administration de BioSenic, a déclaré:** " Ce contrat nous permet non seulement de maintenir mais aussi d'accroître immédiatement nos efforts dans les premiers mois de 2024. Il contribuera à rassembler tous les éléments nécessaires pour à la fois démarrer notre essai clinique international de phase 3 sur la cGvHD avec notre forme orale d'ATO et trouver les meilleures conditions pour offrir au partenariat certains des actifs actuels de la société, principalement liés à notre plateforme de réparation cellulaire et au viscosupplément pour l'arthrose."

### À propos d'ABO Securities

Alpha Blue Ocean (ABO) est un family office jeune et dynamique dont la vocation est de révolutionner l'industrie financière en proposant des solutions alternatives en constante innovation. ABO met en œuvre une approche directe, rationnelle et efficace, en proposant des solutions de financement en adéquation avec les contraintes spécifiques de ses clients.

## À propos de BioSenic

BioSenic est une société de biotechnologie de premier plan spécialisée dans le développement d'actifs cliniques issus de : (i) la plateforme de trioxyde d'arsenic (ATO) (avec des indications cibles clés telles que la maladie du greffon contre l'hôte (GvHD), le lupus érythémateux disséminé (SLE) et la sclérose systémique (ScS) et (ii) le développement de produits innovants pour répondre à des besoins non satisfaits en orthopédie. À la suite d'une fusion inversée en octobre 2022, BioSenic a combiné un positionnement stratégique et tous ses points forts pour utiliser, séparément et ensemble, un arsenal entièrement nouveau de diverses formulations anti-inflammatoires et anti-auto-immunes utilisant les propriétés immunomodulatrices de l'ATO/ ATO oral (OATO) avec sa plateforme innovante de thérapie cellulaire et sa forte propriété intellectuelle pour la protection de la réparation des tissus.

BioSenic est basée au sein du parc scientifique de Louvain-la-Neuve à Mont-Saint-Guibert, en Belgique. Plus d'informations sont disponibles sur le site de la Société : <http://www.biosenic.com>.

## A propos de la technologie de BioSenic

- 1) La plateforme ATO, développée avec succès possède des propriétés immunomodulatrices avec des effets fondamentaux sur les cellules activées du système immunitaire. Une application directe est son utilisation en onco-immunologie pour traiter la GvHD (Graft-versus-Host Disease) à son stade chronique et établi. La cGvHD est l'une des complications les plus courantes et les plus cliniquement significatives affectant la survie à long terme des greffes de cellules souches hématopoïétiques allogéniques (allo-CSH). La cGvHD est principalement médiée par les cellules immunitaires transplantées qui peuvent conduire à des lésions graves de différents organes. BioSenic a mené avec succès un essai de phase 2 avec sa formulation intraveineuse, qui bénéficie du statut de médicament orphelin auprès de la FDA et de l'EMA. La Société se dirige vers une étude internationale de confirmation de phase 3, avec sa nouvelle formulation OATO qui est protégée par une propriété intellectuelle. Les formes modérées à sévères du lupus érythémateux systémique (LED) constituent une autre cible sélectionnée, avec la même formulation orale. L'ATO a montré une bonne sécurité et une efficacité clinique significative sur plusieurs organes affectés (peau, muqueuses et tractus gastro-intestinal) dans une première étude de phase 2a. La sclérose systémique fait également partie du pipeline clinique de BioSenic. Cette maladie chronique grave affecte gravement la peau, les poumons ou la vascularisation, et n'a pas de traitement efficace à l'heure actuelle. Les études précliniques sur des modèles animaux pertinents sont positives, donnant de bons arguments pour entamer un protocole clinique de phase 2.
- 2) ALLOB, une plateforme de thérapie cellulaire allogénique composée de cellules stromales mésenchymateuses (CSM) différenciées provenant de la moelle osseuse, qui peuvent être stockées au point d'utilisation dans les hôpitaux. ALLOB représente une approche unique et exclusive de la réparation des organes et plus particulièrement de la régénération osseuse, en transformant des cellules stromales indifférenciées provenant de donneurs sains en cellules formatrices d'os sur le site de la lésion. Après des résultats cliniques de phase 2 aux conclusions contradictoires, BioSenic s'attache désormais à déterminer le meilleur moment pour optimiser l'efficacité d'ALLOB (entre un traitement précoce ou tardif).

La Société concentre actuellement ses activités de R&D et cliniques sur le développement sélectif et accéléré de sa plateforme auto-immune (ATO/OATO).

## À propos de TrialCap Pte. Ltd. :

TrialCap est une société spécialisée dans le financement par la dette des entreprises qui fournissent des capacités de recherche et de développement pour mettre les innovations des sciences de la vie, de la biotechnologie et de la technologie médicale à la disposition des patients du monde entier. Faisant partie du groupe PRIM Global Investments (SGI), TrialCap tire parti du point de vue unique de SGI dans les phases cliniques pour investir dans les biotechnologies et les technologies médicales.

TrialCap est basé à Singapour, 79 Science Park Drive CINTECH IV, Science Park 1  
Singapour 118264.

## Pour plus d'informations, merci de contacter :

### BioSenic SA

Pr. François Rieger, PhD, Directeur général  
Tel: +33 (0)671 73 31 59  
[investorrelations@biosenic.com](mailto:investorrelations@biosenic.com)

Pour les demandes de renseignements des médias internationaux :

### IB Communications

Neil Hunter / Michelle Boxall  
Tel: +44 (0)20 8943 4685  
[neil.hunter@ibcomms.agency](mailto:neil.hunter@ibcomms.agency) / [michelle@ibcomms.agency](mailto:michelle@ibcomms.agency)

Pour les demandes de renseignements concernant les investisseurs français et belges :

### Seitosei • Actifin

Ghislaine Gasparetto  
Tel: +33 (0)1 56 88 11 22  
[ggasparetto@actifin.fr](mailto:ggasparetto@actifin.fr)

Certaines déclarations, croyances et opinions contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective et reflètent les attentes et les projections actuelles de la société ou, le cas échéant, des administrateurs de la société concernant des événements futurs. Du fait de leur nature, les déclarations prospectives impliquent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient avoir une incidence négative sur le résultat et les effets financiers des

*plans et événements décrits dans le présent document. Une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, l'évolution de la demande, de la concurrence et de la technologie, peuvent faire en sorte que les événements, les performances ou les résultats réels diffèrent considérablement de tout développement prévu. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou activités passées ne doivent pas être considérées comme une représentation que ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. Par conséquent, la société décline expressément toute obligation ou tout engagement de publier une mise à jour ou une révision des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse en raison d'un changement des attentes ou d'un changement des événements, des conditions, des hypothèses ou des circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Ni la société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales, ni les dirigeants ou employés de ces personnes ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes à ces énoncés prospectifs soient exemptes d'erreurs et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude future des énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse ou à la réalisation effective des développements prévus. Vous ne devez pas accorder une confiance excessive aux déclarations prévisionnelles, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.*

---